

Conseil des gouverneurs

GOV/2014/58/Corr.1

11 novembre 2014

Français

Réservé à l'usage officiel

Point 5 c) de l'ordre du jour provisoire
(GOV/2014/56)

Mise en œuvre de l'accord de garanties TNP et des dispositions pertinentes des résolutions du Conseil de sécurité en République islamique d'Iran

Rectificatif

- Cinquième puce sous Principaux faits nouveaux : remplacer 8 390,3 kg par 8 290,3 kg.
- Au paragraphe 14, première puce : remplacer 13 397,3 kg par 13 297,3 kg ; +625,3 kg par +525,3 kg ; 8 390,3 kg par 8 290,3 kg et +625,3 kg par +525,3 kg.
- Dans la note 32, le nombre de centrifugeuses IR-6 installées dans la cascade 2 devrait être de 9 et non de 19.